



Moulin de Foulpougne

FOULPOUGNE ET SES ALENTOURS

Le maître d'ouvrage à l'initiative de ce programme est le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole (SIAHP) de la Touvre, créé par arrêté préfectoral en date du 12/11/69. Il regroupe les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre. Le siège social est à Gond-Pontouvre sur le site de Foulpougne.

Le Conseil Syndical regroupe 2 élus de chaque commune (soit 8 délégués) et se réunit pour décider des actions à mener. Un technicien rivière assiste les élus et permet au SIAHP d'assurer toute une série d'interventions sur le terrain, au jour le jour.

Le Syndicat a pour fonctions : l'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre ainsi que sa valorisation. Plus concrètement, il assure toute une série de missions d'assistance aux riverains ou usagers de

NOS ACTIONS

Soucieux de valoriser cette rivière remarquable et de mieux la faire connaître à tous, le Syndicat a engagé un vaste programme pour :

- la valorisation de la végétation rivulaire
- l'aménagement du lit mineur par la diversification d'écoulements et d'habitats
- la promotion et la valorisation du cours d'eau (journal d'information, aménagement ludique des 6 sites cartographiés ci-contre).

Sur chaque site, plusieurs supports d'informations pédagogiques vous feront découvrir la rivière et son environnement.

6 SITES À DÉCOUVRIR

- 1 Pré de la cure / 2 La Maillerie
- 3 Plaine de Jeu / 4 Square Montalembert
- 5 Elias / 6 Foulpougne

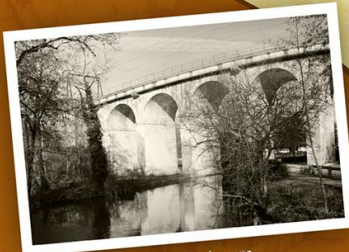


LE SAVIEZ-VOUS ?

Bief, chute d'eau, vanne de décharge, chaussée... autant de mots qui désignent des systèmes d'amenée et de régulation des eaux pour le bon fonctionnement des moulins. Un moulin est avant tout un ouvrage hydraulique avec de nombreux aménagements liés à son fonctionnement.

MOULIN DE FOULPOUGNE : moulin à blé puis à papier, il servit ensuite d'usine hydraulique pour le prélèvement de l'eau de la Touvre pour Angoulême jusqu'en 1965, remplacé alors par la station d'eau potable de Touvre.

VIADUC DE FOULPOUGNE : construit en 1853, laissant alors filer les trains entre Paris et Bordeaux depuis cette date. L'ouvrage mesure 60 m de long et surplombe la vallée à 47 m de hauteur. Il est l'emblème de la ville de Gond-Pontouvre.



Viaduc de Foulpougne

Cette signalétique est mise en place par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la TOUVRE
Siège social : 89, rue Pasteur - 16160 GOND-PONTOUVRE
05 45 38 16 71 - siahp.touvre@orange.fr
Conception du projet et rédaction des textes : SIAHP de la Touvre

